



« Talents La Kour », pour l'émergence des réunionnais par le Cinéma» « CINÉKOUR»

NOTE DE RESTITUTION FINALE DU PORTEUR DE PROJET

Thématiques : Culture, Insertion professionnelle, Engagement des Jeunes

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de
la Vie Associative

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation
Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la
Jeunesse - MAFEJ

95, avenue de France - 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APDOM5 lancé en 2016 par le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France - 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES, ENGAGEMENT DES JEUNES ET CULTURE DE L'INITIATIVE Numéro du projet : APDOM5_REUNION_55
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : « LES TALENTS LA KOUR », Le Cinéma au service de l'émergence et l'insertion des jeunes réunionnais.
Objectifs initiaux : Favoriser l'émergence, la professionnalisation et la promotion de jeunes talents réunionnais, en encourageant la réalisation de courts-métrages de qualité.
Public(s) cible(s) : Jeunes porteurs de projets de courts métrages (18-40 ans), éloignés du réseau professionnel pour des raisons sociales et géographiques et Jeunes issus des Quartiers prioritaires. 439 bénéficiaires atteints sur la durée de l'expérimentation.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Programme socio-culturel destiné à accompagner et professionnaliser les jeunes cinéastes réunionnais ainsi qu'à repérer les talents et inciter les jeunes à la création en leur donnant la parole et en valorisant leurs capacités.
Territoire(s) d'expérimentation : La Réunion, Quartiers prioritaires
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Expérimentation inédite sur un territoire ultramarin, proposant aux jeunes bénéficiaires une visibilité sur toute la chaîne du secteur cinématographique, de la découverte, l'initiation, jusqu'à la professionnalisation.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Le CNC, Les Ami(e) du Comedy Club, Région Réunion, Agence Film Réunion, Cité des Arts, Ville de Saint-Denis, France Télévisions (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Les Ami(e) du Comedy Club, Ville de Saint-Denis, Cité des Arts, La Fabrik, Agence Film Réunion, France Télévisions, Sodiad, SIDR, SHLMR, Zargano/Passseurs d'images, Maison du Film, Faites des Courts Fête des Films
Partenaires financiers (avec montants): Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (130 405) ASP (19 832 €), Ministère des outre-mer (15 000 €), Ville de Saint-Denis (14 500 €), FEAC (10 000 €), DAC de La Réunion (10 000 €), SHLMR (8000 €), Département (6 200 €), Semader (4 930 €), Association Faites des Courts Fête des Films (4 800 €), Cité des Arts (4 000 €), Réunion.1 (3 500 €), Région Réunion (3 989 €) Sacem (3 000 €), Canal + Réunion (3 000 €), SIDR (2 500 €), Agence Film Réunion (2 000 €), Fonds MAIF pour l'éducation (1 500 €), CGET (1 500 €)
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 24 mois (2) Durée effective : 24 mois
LE PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : Cinékour
Type de structure : *association loi 1901*

L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME

Pas d'évaluateur rencontré.

PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.7
I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION	P.9
1.1. Objectifs de l'expérimentation	P.9
1.2. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	P.10
1.2.1. Public visé	
1.2.2. Bénéficiaires directs	
A .Statistiques descriptives	
B. Analyse qualitative	P.11
1.2.3. Bénéficiaires indirects	P.12
II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION	P.14
2.1. Actions mises en œuvre	
2.2. Partenariats	P.17
2.2.1. Partenaires opérationnels	
2.2.2. Partenaires financiers	P.20
2.3. Pilotage de l'expérimentation	P.21
2.4. Difficultés rencontrées	P.22
III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION	P.23
3.1. Modélisation du dispositif expérimenté	
3.2. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	P.24

3.2.1. Public visé	P.25
3.2.2. Actions menées dans le cadre du dispositif	
3.2.3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	P.26
3.2.4. Impacts sur la structure	P.28
IV. CONCLUSION	P.29

INTRODUCTION

« **LES TALENTS LA KOUR** » a été conçu pour répondre aux besoins de la jeunesse réunionnaise confrontée à des difficultés spécifiques.

Quelques chiffres publiés par l’Insee La Réunion-Mayotte en Octobre 2018 :

- Le chômage touche **43%** de la jeunesse réunionnaise (15 à 29 ans)
- **1 jeune sur 3** quitte le système scolaire sans diplôme et 64% des jeunes ne sont pas scolarisés
- Une parentalité précoce : **2,7%** des naissances concernent les mères mineures

Une partie importante de la jeunesse réunionnaise ne se perçoit pas d’autre avenir que la reproduction de la réalité sociale difficile vécue par leurs parents ou leurs proches. En résulte un manque de confiance et de perspectives.

Dans un contexte social marqué par la crise de confiance et des modèles chez les jeunes réunionnais, CINÉKOUR ouvre des alternatives aux croyances négatives en remettant les jeunes au cœur des actions, ne craignant pas de solliciter leur créativité, leur capacité d’entreprendre et de communiquer autour de l’excellence.

A La Réunion, comme dans d’autres régions de France, de nombreux jeunes créent des vidéos, sur YouTube ou à destination des réseaux sociaux. Beaucoup sont issus des zones prioritaires. Les plus talentueux ont même plusieurs dizaines de milliers d’abonnés mais la plupart restent en dehors des filières professionnelles «insérantes » de l’Audiovisuel et du Cinéma, considérées comme trop élitistes, dans un secteur qui pourtant reconnaît le parcours des autodidactes.

De plus, La Réunion connaît un record d’options cinéma audiovisuel (CAV)¹ comptant dans l’obtention du Baccalauréat. Elle compte également des centres de formation en enseignement supérieur : l’Institut de l’Image Océan Indien (ILOI), qui reçoit des centaines de candidatures chaque année² et l’ouverture en 2019 d’un premier BTS Image et Son. Nous pouvons alors nous demander pourquoi si peu d’étudiants réunionnais poursuivent post-bac dans cette voie, malgré l’offre proposée ?

Une problématique spécifique à la jeunesse réunionnaise à laquelle le droit commun ne semblait pas apporter de réponse appropriée de par l’éloignement géographique des centres de décisions en matière de Cinéma et d’Audiovisuel. De plus, le court métrage n’est pas encore forcément pensé comme un outil pédagogique d’éducation populaire et comme un levier pour l’insertion sociale et

¹ Selon la contribution de Benoist Ferat, Coordinateur Cinéma de la DAAC - Rectorat de La Réunion, « Masterclass Formations Audiovisuelles » Mars 2018

² Selon les chiffres évoqués dans la contribution de l’ILOI lors de la « Masterclass Formations Audiovisuelles » Mars 2018

professionnelle des Jeunes. Un chaînon apparaissait clairement manquer entre la pratique amateur, la formation et le monde professionnel.

L'expérimentation a été mise en place sur la période du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2018.

A noter qu'en Novembre 2018, plusieurs semaines de blocages ont paralysé l'île via le mouvement dit des « Gilets Jaunes » et des émeutes ont éclaté dans plusieurs quartiers, menées essentiellement par des jeunes dès 15 ans.

Cette expérimentation a été menée sur l'île de La Réunion, département et région d'outre-mer, territoire insulaire donc éloigné géographiquement de la métropole.

La Réunion est le département d'outre-mer le plus peuplé (850 000 habitants) et celui avec la part du PIB national la plus élevée.

Pourtant : Le taux de chômage y est de 23 % et celui de pauvreté de 40%, quand la vie est 15 % plus chère qu'en métropole (Chiffes Insee La Réunion-Mayotte, Octobre 2018).

La filière Cinéma y est dotée de moyens : La Réunion est la région où l'activité cinématographique est la plus développée en outre-mer avec une politique régionale volontariste tant dans l'accompagnement de la filière locale que dans l'accueil de tournages.

D'après l'étude du CNC publiée en Juin 2016 portant sur la production cinématographique et audiovisuelle en région, La Réunion a investi 5,02 M€ dans ses aides au Cinéma et à l'audiovisuel entre 2004 et 2013 (la plaçant en 18ème position pour 26 régions). En 2018, son aide moyenne à un long métrage est la 3e plus élevée des Régions de France.

Concernant le format court, toujours entre 2004 et 2013, 29 films ont été soutenus, avec une aide moyenne par film généreuse de 23 mille euros, ce qui représente 13,7 % du fonds de soutien.

Un environnement donc propice à la mise en œuvre de l'expérimentation
« **TALENTS LA KOUR** ».

I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION

1.1. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation «TALENTS LA KOUR » sollicite et encourage l'émergence de jeunes talents via le Cinéma à La Réunion et la création de courts-métrages de qualité en leur donnant la parole et en valorisant leurs capacités d'entreprendre. Elle oeuvre à leur professionnalisation par de l'accompagnement pédagogique et à leur insertion via de la mise en réseau.

Ce dispositif vise également à valoriser et promouvoir les Jeunes porteurs de projet au niveau local et national (métropole /dom) ainsi qu'à l'international.

« TALENTS LA KOUR » mobilise la jeunesse et favorise l'accès à la culture des jeunes les plus éloignés de l'offre culturelle pour des raisons sociales, économiques ou territoriales. La Culture est ainsi mise au service de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle.

Ce dispositif permet de valoriser la diversité des cultures et des langages présents sur l'île (français et créole) et de contribuer au dialogue interculturel en accompagnant des talents qui portent un regard et une perspective sur le monde de demain.

Il s'engage à révéler le potentiel de créativité des jeunes porteurs d'avenir, à encourager leurs initiatives à s'engager, leur capacité à fournir de l'effort, en les accompagnant dans le développement de leur projet artistique. Les jeunes talents sont invités à une démarche active, créative et réflexive d'appropriation et de revalorisation de leurs singularités et de leurs compétences.

« TALENTS LA KOUR » permet également de transmettre un savoir-faire et des réflexes professionnels, d'accompagner la transition entre formation et emploi ou simplement accélérer l'insertion sociale.

Mais aussi de valoriser un cinéma ouvert sur le Monde, porteur des valeurs chères aux Réunionnais, du développement durable, de la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, de l'égalité hommes-femmes et de la citoyenneté.

Les jeunes talents sont incités au mouvement, forts de cette revalorisation, afin de s'ouvrir et de faire rayonner leur création à l'extérieur en « passant la mer », vers la métropole, l'Europe mais aussi pour créer du lien vers les autres territoires d'Outre-mer, la zone Océan Indien (Maurice, Madagascar, Afrique du Sud, Comores ...) et vers l'international.

Œuvrer à désacraliser le rapport à la métropole, au monde du Cinéma et à la professionnalisation pour décloisonner et désenclaver La Réunion en facilitant l'accès au monde professionnel et en prenant part à la diversification de la création cinématographique française.

Faire évoluer en métropole le regard porté sur le territoire et ses habitants mais également celui que les réunionnais se portent à eux-mêmes. Nous le capab (Nous sommes capables).

1.2. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1.2.1. Public visé

Le public initialement visé par « TALENTS LA KOUR » sont les Jeunes réunionnais entre 18 et 35 ans, à parité féminin/masculin, avec ou sans formation, passionné.e.s, autodidactes, réalisateurs/trices novices, étudiant.e.s ou jeunes actif(ve)s désirant passer à la réalisation.

L'Association Cinékour ayant été créée autour de ce projet ce public représente donc la cible habituel de cette structure.

Initialement, l'estimation du nombre de bénéficiaires était de 21 jeunes (dont une création de poste permanent pour un administrateur).

« TALENTS LA KOUR » propose un parcours avec des actions complémentaires :

La phase d'initiation est à destination d'un public plus jeune : 10 bénéficiaires (14 à 25 ans) à parité féminin/masculin, résidant en quartier prioritaire ou zone rurale isolée. Ce niveau est non sélectif.

La phase de professionnalisation inclut la sélection sur dossier de 10 porteurs de projets de courts métrages :

- à parité féminin/masculin,
- sans expérience ou formation significatives,
- éloignés du réseau professionnel et des aides institutionnelles pour des raisons sociales, économiques, géographiques,
- non encadrés par une structure de formation ou d'éducation à l'image
- ayant l'ambition de réaliser leur film dans des conditions professionnelles
- de 18 à 40 ans : Nous avons étendu l'âge limite initialement prévu en nous adaptant aux besoins rencontrés sur ce territoire où l'on peut être « en émergence » à 40 ans, comme par exemple en cas de reconversion professionnelle.

1.2.2. Bénéficiaires directs

A .Statistiques descriptives

- ✓ Porteurs de projet de film court (fiction) au potentiel artistique identifié, ayant l'ambition de le réaliser dans des conditions professionnelles
- ✓ Aspirants professionnels du domaine audiovisuel

- ✓ Eloignés du réseau professionnel et des aides institutionnelles pour des raisons sociales et géographiques
- ✓ Jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- ✓ Étudiants souhaitant s'orienter vers le secteur cinématographique
- ✓ Professionnels du secteur audiovisuel à La Réunion
- ✓ Jeunes et Enfants s'initiant aux pratiques du Cinéma à travers des ateliers pédagogiques
- ✓ Grand Public concerné par l'axe 1 « SENSIBILISATION » lors de la manifestation nationale La Fête du court métrage

B. Analyse qualitative

439 bénéficiaires ont effectivement été concernés par le projet pendant toute la durée de l'expérimentation.

Les objectifs quantitatifs du projets ont été dépassés de par le rayonnement de « **TALENTS LA KOUR** » sur le plan local et de par son développement avec la tenue de masterclass, d'ateliers d'éducation à l'image et au Cinéma et la création du stage d'initiation aux métiers du Cinéma « Kourmétraz ».

Nous avons constaté que le dispositif a attiré un public aux caractéristiques différentes de celui que nous avons envisagé concernant l'action « Kourmétraz ». Nous avons initialement ciblé un public local (les jeunes résidents du quartier) et sans activité professionnelle. Mais « Kourmétraz » a également attiré des jeunes venant de toute la région, dont les hauts de l'île (zones rurales éloignée). Cette expérience fut la preuve de la grande mobilité d'un public passionné prêt à se déplacer de par le manque de dispositif dédié à l'initiation aux métiers du Cinéma.

Outils de repérage des jeunes ciblés

Afin de procéder au repérage des jeunes, Cinékour a adopté une démarche de sensibilisation et de démocratisation avec un travail de programmation pour des projections de courts métrages issus d'un Cinéma populaire de création, couplé à la diffusion de films courts de La Réunion. Ces projections ont été organisées pour le Grand Public (lors des Soirées Cinékour) ou pour les jeunes lors de médiations scolaires.

L'organisation de rencontres professionnelles ouvertes aux aspirants cinéastes a également permis de communiquer autour du dispositif et de ses objectifs.

Une communication ciblée a été mise en place avec des outils imprimés (affichages dans le quartier pour « Kourmétraz ») et des appels à projets ou à candidatures diffusés sur les réseaux sociaux de Cinékour, relayés par les partenaires, professionnels du secteur et médias locaux.

Une attention particulière a été portée au grand public pour le sensibiliser aux objectifs du dispositif et valoriser les bénéficiaires notamment en ayant recours au storytelling autour de leur parcours. Ceci toujours via les réseaux sociaux et la presse, notamment via un partenariat avec la chaîne locale du Service Public Réunion.1.

Le repérage des jeunes pour « **TALENTS LA KOUR** » a donc surtout fonctionné grâce à un travail de Cinékour sur le terrain et à une communication dynamique. L'action « Kourmétraz » a bénéficié plus spécifiquement de l'appui de prescripteurs incarnés par le réseau associatif local, les coordonateurs de secteur et animateurs de développement local des quartiers concernés.

Le premier appel à projets de « **TALENTS LA KOUR** » a été impacté par le caractère expérimental du projet. Il a en effet nécessité en amont un travail de repérage et de sollicitation directe des jeunes talents pour leur faire part du dispositif, encore inconnu à La Réunion.

Une meilleure connaissance du public ciblé

L'expérimentation a permis de mettre en lumière l'engagement des jeunes passionnés prêts à une grande mobilité pour participer aux actions.

Lors de la mise en œuvre de « **TALENTS LA KOUR** » est également apparu le caractère encore trop sélectif de la phase de professionnalisation. La réponse apportée à cette constatation fut de créer une action lors de la phase d'initiation qui prend place directement sur le terrain : « Kourmétraz ». Ce stage de pratique et de découverte des métiers du Cinéma cible directement les jeunes résidents des quartiers prioritaires, leur offre un accompagnement adapté à leurs besoins et permet un repérage des talents.

Nous pensons qu'il est tout à fait possible et nécessaire d'essaimer « Kourmétraz » sur d'autres territoires.

1.2.3. Bénéficiaires indirects

« **TALENTS LA KOUR** », de par son rayonnement et la visibilité donnée à ses bénéficiaires, offre des modèles de réussite sociale ainsi que professionnelle auprès d'autres jeunes de La Réunion.

Le projet a également permis de dynamiser les partenaires, associations d'éducation à l'image et programmeurs de courts métrages, de par sa démarche fédératrice et ses moyens : soin dans la stratégie de communication, rayonnement des actions avec des restitutions au Grand Public.

Cinékeur a aussi initié la création d'un collectif des diffuseurs de courts métrages de La Réunion afin de rassembler les bonnes volontés et de convenir ensemble de stratégie de communication pour être mieux identifiés auprès des différents publics.

Le rayonnement de l'expérimentation et la démarche de sensibilisation effectuée auprès des décideurs nationaux a bénéficié à toute la filière Cinéma de La Réunion. Nous pouvons citer certains exemples concrets comme la pré sélection de

Tangente, court-métrage réalisé par Julie Jouve et Rida Belghiat, produit par la société réunionnaise Lacoupure, aux César du meilleur court métrage 2018. La Fémis, École nationale supérieure des métiers de l'image et du son, a identifié Cinékour comme relais dans sa volonté d'œuvrer à ouvrir la formation à plus d'étudiants ultramarins, pensant notamment à délocaliser la première étape du concours à La Réunion.

C'est donc tout l'écosystème du paysage audiovisuel qui s'en ai retrouvé activé.

« **TALENTS LA KOUR** » a également bénéficié au Grand Public réunionnais qui a pu se réapproprié son capital culturel en (re)découvrant son héritage cinématographique. A travers cette expérimentation et le développement de projets ancrés à La Réunion, Cinékour œuvre également pour une valorisation et une promotion de la culture ultramarine et une meilleure connaissance de La Réunion sur le territoire hexagonal.

II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION

2.1. Actions mises en œuvre

CINÉKOUR a été fondée pour expérimenter « **TALENTS LA KOUR** », un programme-tremplin, facilitateur et accélérateur, ayant pour but d'accompagner dix porteurs de projets de court-métrage de fiction, souhaitant sortir de la pratique amateur, sélectionnés pour leur qualité et leur lien avec l'imaginaire réunionnais, au moment clé où ils se lancent dans la préparation de leur court-métrage de fiction.

Pour cela, le dispositif LES TALENTS LA KOUR leur propose d'intégrer un parcours se déclinant sur 3 phases fondamentales :

- **Sensibilisation** avec la diffusion de courts métrages issus d'un autre Cinéma populaire de création et **Initiation** aux métiers du Cinéma (repérage de jeunes talents avec le stage « Kourmétra »)
- **Professionnalisation** par l'accompagnement des porteurs de projets de court-métrage de fiction (Acquisition de réflexes et clefs de compréhension du milieu audiovisuel cinématographique auquel ils aspirent)
- **Mise en réseau et tremplin** (valorisation des compétences et des talents, décloisonnement de la création, Rencontres professionnelles)

PHASE 1 : REPERAGE ET SELECTION

Avec « **KOURMÉTRAZ** », Cinékour propose une action culturelle et cinématographique gratuite, pensée, tournée et interprétée par les jeunes habitants des quartiers prioritaires. Encadrés par des professionnels du Cinéma (scénariste, réalisateur, chefs opérateurs son et image), un groupe d'une dizaine de jeunes sélectionnés sur le terrain avec l'aide de personnes ressources, bénéficie d'un stage audiovisuel gratuit durant deux semaines. Des ateliers préparatoires leur permettent de découvrir le format "court-métrage", de s'initier à l'écriture de scénario en mettant en forme leurs idées, en les hiérarchisant afin d'en construire un récit. Une étape qui permet également de lutter contre l'illettrisme. S'intégrer à un projet commun comme peut l'être la conception de films, c'est montrer sa capacité d'écoute et de travail en équipe. C'est aussi prendre de l'assurance et trouver sa place.

Lors du tournage durant la deuxième semaine, les jeunes s'expérimentent à tous les postes par un roulement dans l'équipe, acquérant ainsi des compétences liées aux métiers du secteur cinématographique. Une dernière étape permet de clore la fabrication du film par de la post-production (montage images et son + mixage). Une fois le film terminé, une projection publique est organisée en plein air afin de valoriser les participants lors d'une restitution officielle qui permet également de solliciter les médias locaux.

« **KOURMÉTRAZ** » est la première marche du dispositif « **TALENTS LA KOUR** », permettant de promouvoir le concours auprès d'un public qui n'aurait peut-être pas osé de lui-même répondre à l'appel à projets, en lui donnant la confiance

nécessaire pour développer son projet cinématographique. Cette action a également une valeur intrinsèque, offrant à des jeunes des quartiers prioritaires la possibilité de porter un projet de A à Z et de retrouver le socle de confiance nécessaire pour entreprendre.

Un appel à projets est ensuite relayé sur tout le territoire. Une campagne de sensibilisation permettant de promouvoir le dispositif « **TALENTS LA KOUR** » vers les aspirants cinéastes a été effectuée depuis 2017 notamment grâce à une première édition au bilan positif. L'Appel à projets se fait suivant ce schéma : rédaction de l'Appel, transmission et circulation des informations suivant un plan de communication sur les réseaux sociaux (Page Facebook de Cinékour et relais des pages partenaires) mais également via des partenaires diffuseurs, telle que la télévision.

La sélection se fait sur dossier, regroupant le scénario ou le synopsis, la note d'intention et une présentation du porteur de projet. Un comité de lecteurs se basant sur la qualité du projet, ses perspectives de réalisation, sa singularité mais également le lien avec l'imaginaire de La Réunion (décors, histoire, personnages, mythe etc...) sélectionne 10 Lauréats.

PHASE 2.1 ACCOMPAGNEMENT EN RESIDENCE

Les 10 Lauréats sélectionnés et se voient offrir un encadrement artistique, pédagogique, de conseils, de suivi et de formations autour de l'élaboration de leur projet de film court de fiction pour une durée de 2 mois, en totale gratuité, avec obligation de présence pour les participants.

Cet accompagnement, encadré par Cinékour, est mené par des intervenants professionnels de la Réunion et de Métropole à travers une résidence d'écriture (mise en scénario, rédaction des dossiers artistiques, synthèse de pitches) et des Masterclass pour les initier à la production du court métrage et échanges d'expérience leur permettant de rencontrer des cinéastes de courts découverts lors des projections de courts réunionnais et nationaux inspirants, incitant à la création, dans le but d'encourager leurs efforts.

Ce volet met en valeur l'endurance et l'acquisition de réflexes professionnels tout en permettant aux cinéastes d'identifier et de valoriser leur singularité comme leurs compétences.

Durant leur parcours d'accompagnement, les lauréats ont l'opportunité de discuter de leur projet avec des experts locaux et nationaux et des consultants professionnels (producteurs, distributeurs, réalisateurs, scénaristes), afin de bénéficier de conseils sur leur scénario, de comprendre la réalité du marché cinématographique et de définir une stratégie de développement appropriée.

De plus, le Cinéma étant un « sport collectif », nous nous attachons à créer du lien entre les Lauréats mais également avec les intervenants afin que chacun puisse trouver sa place et se sentir en confiance à toutes les étapes du parcours, sans esprit de compétition abusif, dans une démarche de solidarité et de partage de compétences.

Pour finir, un coaching pour l'oral mené par un duo métro-réunionnais, les prépare à participer aux séances de pitches des rencontres professionnelles organisées à l'issue de ce volet, à La Réunion mais également à Paris.

PHASE 2.2 MISE EN RESEAU ET TREMLIN

Des rencontres professionnelles sont organisées autour de la présentation des projets des 10 lauréats.

A la Réunion, un CINEKABAR, conçu sur le modèle des « Rencontres Talents en Court du Comedy Club », offre aux lauréats l'opportunité de pitcher leur film devant un parterre de professionnels, partenaires et journalistes locaux pendant une matinée. L'occasion d'obtenir conseils, de gagner en professionnalisme et pourquoi pas de voir naître des collaborations pour réaliser leur film.

Un vote est réalisé à cette occasion auprès du public et les 5 projets arrivés en tête sont invités à poursuivre leur parcours jusqu'à Paris lors d'une Rencontre Talents en Court au Comedy Club spéciale « TALENTS LA KOUR » devant un parterre de pros (diffuseurs, institutions, Scam, Sacem, production ou co-production). Une manière de désenclaver et d'encourager la création de courts métrages de qualité en tendant des ponts entre la Métropole et La Réunion.

De plus, durant leur séjour d'une semaine à Paris, un programme de découverte du patrimoine cinématographique leur est proposé, afin d'approfondir leurs connaissances, de développer leurs outils et leur donner davantage de clefs quant au fonctionnement du système national.

Action 3 : RESTITUTION, VEILLE ET LOBBYING

De retour à la Réunion, un suivi et une promotion des réalisateurs sont assurés tout comme lors des grands rendez-vous nationaux du court métrage (La Fête du Court Métrage, Le Festival du court métrage de Clermont Ferrand, Le Festival Cinébanlieue...).

Une restitution au Grand Public permet de présenter les fruits de l'accompagnement TALENTS LA KOUR, à travers la lecture par des comédiens d'extraits choisis des scénarios des lauréats. Une occasion de faire découvrir de façon vibrante et concrète l'univers des cinéastes à leurs futurs spectateurs, de créer une première rencontre entre l'œuvre et son public. De quoi générer également le désir de suivre ces projets, d'aider à leur concrétisation et de se fédérer autour de la création locale.

Enfin, un travail de lobbying auprès des acteurs professionnels du réseau, mais aussi des décideurs, des institutions des directeurs de Festival et des médias permet de renforcer les chances de réussite des Lauréats, de fidéliser les partenaires et d'étendre le tissu de coopération autour de l'émergence du Cinéma réunionnais de fictions courtes.

Protocole d'évaluation

Le protocole d'évaluation a permis de structurer la phase de bilan des actions. Il a induit l'analyse poussée des différentes étapes de l'expérimentation ainsi que celle des bénéficiaires, permettant ainsi de déterminer les pistes de développement du projet.

Nous n'avons cependant pas eu de contact avec un évaluateur.

Nous avons proposé le dispositif « **TALENTS LA KOUR** » lors de l'appel à manifestation d'intérêt régional pour l'animation du dispositif « Talents en court », dans le cadre de la convention CNC-Etat-Région.
Les démarches sont actuellement en cours.

2.2. Partenariats

2.2.1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Ville de Saint-Denis	Partenaire public	Mise à disposition d'une salle pour la mise en œuvre du stage « Kourmétraz » en 2017. Diffusion publique du documentaire réalisé lors du stage. Soutien logistique pour la Restitution de « Kourmétraz » 2018 lors des Journées Européennes du Patrimoine.
Cité des Arts	Partenaire Privé	Mise à disposition d'espaces de travail pour la Résidence « Talents La Kour » et de diffusion pour les projections. Relais de communication pour les Soirées de diffusions et lors de La Fête du court
La Fabrik	Partenaire Privé	Mise à disposition d'espaces de travail pour la résidence « Talents La Kour ».
Agence Film Réunion	Partenaire Privé	Accréditation de La Directrice pour le Festival de Cannes en Mai 2017.
France Télévisions / Réunion La Première	Partenaire Privé	Mise à disposition d'espaces publicitaire, promotion des événements sur l'antenne.
Sodiac	Partenaire Privé / Bailleur social	Mise à disposition d'un espace pour la restitution publique de « Kourmétraz » en 2018.

SIDR	Partenaire Privé / Bailleur social	Accès à la documentation, autorisation de filmer dans leur bâtiment.
SHLMR	Partenaire Privé / Bailleur social	Mise à disposition d'une salle pour la mise en œuvre du stage « Kourmétraz » en
Zargano	Partenaire associatif	Co-partenaire pour la restitution publique en plein air de « Kourmétraz » en 2018.
Les Ami(e) du Comedy Club	Partenaire associatif	Promotion, communication et accueil des « Talents La Kour » au Comedy Club lors de deux séances en Juin 2017 et Novembre 2018. Connexion au réseau professionnel à Paris.
Maison du Film	Partenaire associatif	Partenaire consacré à la mise en place d'un cycle de Master Class intitulé « Comment optimiser la fabrication et diffusion d'un court métrage ? ». Connexion au réseau professionnel à Paris.
Faites des Courts, Fête des Films	Partenaire associatif	Soutien à la communication et à la programmation de la Fête du court métrage. Connexion au réseau professionnel à Paris.

Ces collaborations se construisent lors de rendez-vous qui ont permis l'expression des besoins de chacun.

Le bilan de l'action ainsi que les différentes Restitutions ont été des outils de travail commun.

Difficultés rencontrées :

Caractère innovant du projet

Le projet, étant innovant, demande un temps d'étude sur son aspect « rayonnement » et « lien entre les actions ». Par le fait de perdurer et de pouvoir prendre en exemples les actions passées, nous pensons qu'un lien de confiance s'établira, bénéfique au renforcement des partenariats et à l'adhésion de nouvelles institutions et collaborateurs.

Suivi de l'expérimentation

Nous notons que nous manquons d'un référent spécifique à la Direction Jeunesse et Sports. Nous n'avons pas non plus bénéficié des retours d'un évaluateur.

Financements des actions

De par le calendrier des institutions, les réponses aux demandes de subventions nous parviennent le plus souvent après la mise en œuvre des actions, ne nous permettant pas d'avoir une visibilité financière concrète lors de leur réalisation.

Les Partenariats

Cinékeur étant une jeune association fondée autour du projet « **TALENTS LA KOUR** », ce dernier a enclenché la création de nouveaux partenariats.

Le bilan positif des actions ainsi que le rayonnement du projet ont fédéré durablement l'ensemble des partenaires autour de « **TALENTS LA KOUR** ».

Certains partenaires étaient associés au montage du projet en amont :

- Le Ministère des Outre-mer
- La DAC de La Réunion
- La Ville de Saint-Denis
- Les Ami(e)s du Comedy Club
- L'Agence Film Réunion
- La Cité des Arts
- France Télévisions

Ces différents partenariats se sont d'abord mis en place grâce au réseau et au démarchage de la fondatrice de Cinékeur, la réalisatrice Elsa Dahmani.

Le rayonnement et le sérieux des actions ont ensuite été des leviers pour de nouveaux partenariats.

Certains partenariats prévus dans la phase de conception du projet n'ont pu aboutir.

Le CNC n'a pu soutenir financièrement le dispositif car il n'a pas bénéficié d'une convention régionale. La mise en place de cette convention par la Région Réunion a en effet pris deux ans de retard. Elle devrait être établie courant 2019.

Cette dynamique partenariale mise en place dans le cadre expérimental continuera à l'issue de la période expérimentale pour toutes les actions concernées par le dispositif : « Kourmétraz », l'accompagnement en Résidence, la mise en réseau locale et nationale ainsi que pour les actions de sensibilisation au format court.

2.2.2. Partenaires financiers

- Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
- ASP
- Ministère des outre-mer
- Ville de Saint-Denis
- FEAC
- DAC de La Réunion
- SHLMR
- Département
- Semader
- Association Faites des Courts Fête des Films
- Cité des Arts
- Région Réunion
- Réunion.1
- Sacem
- Canal + Réunion
- SIDR
- Agence Film Réunion
- Fonds MAIF pour l'éducation
- CGET

Les soutiens de la majorité de nos partenaires sont pérennes de par l'efficacité du dispositif démontré par l'évaluation des actions.

Pour des raisons de gestion qui leurs sont intrinsèques, certains partenaires ne pourront se positionner en 2019.

Le financement du projet par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a été un levier pour obtenir des financements complémentaires car ce soutien a apporté une une solidité financière ainsi qu'une crédibilité au dispositif dès sa création.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	41 %
Cofinancements extérieurs à la structure	49 %
Autofinancement	10 %

2.3. Pilotage de l'expérimentation

Un comité de pilotage a été mis en place lors de l'expérimentation.

Malheureusement, nous avons pu constater le manque de pertinence de cette initiative, de par notamment l'absence de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Nous en concluons qu'un comité de pilotage ne correspond pas au fonctionnement habituel entre les associations culturelles et leurs partenaires.

Nous avons collaborés plus efficacement lors de rendez-vous individuels aux problématiques ciblées, qui se sont avérés plus constructifs dans le cas de notre expérimentation.

Le soin et la précision apportés à la rédaction d'un bilan détaillé pour les partenaires en ont fait un outil précieux.

La présence de nos partenaires lors des événements de restitution a également eu un impact bénéfique, permettant de leur montrer les résultats concrets de l'expérimentation et étant un moment propice à l'échange.

Composition du comité de pilotage

- Conseil d'Administration de Cinékour
- Direction Régionale de l'Innovation et du Développement numérique
- Direction du Développement Culturel de la Ville de Saint-Denis
- Chef de projet Contrat de Ville de Saint-Denis
- Direction de la Cité des Arts
- Association Zargano / Passeurs d'images
- Association Cinéastes de La Réunion

Outils de pilotage développés

Bilans détaillés des actions permettant l'évaluation du dispositif et les pistes d'amélioration

Échanges avec d'autres expérimentateurs soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse nous a permis de rencontrer l'association Junior Busin'ESS. Nous avons décidé de mutualiser certains de nos moyens (locale de gestion, matériel bureautique etc). Cette proximité a été propice à un soutien durant la mise en œuvre de l'expérimentation ainsi qu'à l'échange de conseils concernant les différents guichets financiers ou la gestion quotidienne d'une association.

2.4. Difficultés rencontrées : Le lien de confiance avec le public cible

Croyances limitantes

Les barrières mentales constatées lors de l'appel à projets : « C'est pas pour moi », « Je ne sais pas écrire », « Je n'ai pas de caméra », sont les réactions les plus entendues pouvant créer de la distance avec le public cible.

Pour y remédier, nous avons soigné la communication pour rendre le projet accessible et eu recours à des parrains ou fait incarner le projet par de jeunes réunionnais afin de créer un lien de confiance.

Le langage

L'usage exclusif du français crée un déséquilibre avec le créole parlé par les populations jeunes visées lors de l'appel à projets.

Nous avons pris soin de constituer une équipe créolophone et de mener une communication plus ancrée entre territoire, quartier et tissu culturel.

Une fois les jeunes engagés dans nos actions, la double langue n'est plus ressentie comme une frontière excluante.

Mobilisation de la jeunesse

Nous avons pu rencontrer des difficultés à mobiliser un public qui se trouve en situation d'exclusion. Les éducateurs d'association de quartier ont sur ce point joué un rôle déterminant. Voilà pourquoi nous souhaiterions recruter un animateur à temps plein sur le volet « Initiation ».

III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION

3.1. Modélisation du dispositif expérimenté Parcours du Jeune

Phase 1 : Sensibilisation : Projections de courts métrages (Cinéma populaire, de création, un autre Cinéma français issu de la Diversité) destinées à inspirer des vocations. Découverte de la création locale. Mise en oeuvre d'ateliers d'éducation à l'image et au Cinéma et d'échanges avec des professionnels. Mise en place de Prix du Public ou de Prix Lycéens.

Objectifs : Démocratiser l'accès au Cinéma, à sa formation, à sa pratique et à son écriture ainsi que solliciter et impliquer le Grand Public et la jeunesse.

Acteurs : Le Chargé de projet, le chargé de communication, le programmateur, un médiateur culturel, un animateur de quartier, le corps enseignant

Ressources : Académie Régionale, Direction des Affaires Culturelles, Ville

Phase 2 : Initiation : Stage pratique d'initiation aux métiers du Cinéma en quartiers prioritaires

Objectifs : Incitation à la création, repérer et valoriser les talents, lutter contre l'illettrisme, acquisition de compétences liées au secteur Cinéma, favoriser la cohésion sociale. Donner confiance, ouvrir des pistes d'orientation et de formation autour de perspectives professionnelles.

Acteurs : Le chargé de projet, le chargé de communication, des encadrants professionnels (2 techniciens pour l'image et le son, un scénariste et un réalisateur)

Ressources : Commune, bailleurs sociaux, CGET

Phase 3 : Insertion professionnelle et développement de carrières : accompagnement en résidence du porteur de projet de court métrage et mise en réseau au niveau local et national

Objectifs : Transmettre un savoir-faire et des réflexes professionnel, promouvoir les talents et leur donner de la visibilité, mobiliser la jeunesse, favoriser l'émergence de jeunes talents éloignés du réseau professionnel

Acteurs : Le chargé de projet, les intervenants professionnels lors de la résidence (scénaristes, cinéastes, producteurs, financeurs du Cinéma, coach pour l'oral). Mais aussi les médias locaux et nationaux pour le rayonnement du projet. Sollicitation des professionnels du secteur sur tous les niveaux (formation, financements, production, diffusion).

Ressources : CNC, Région, Département, Fondations

3.2. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Pour essayer « **TALENTS LA KOUR** », il faudrait veiller à :

- Avoir des relais sur le terrain pour repérer et être en contact avec les jeunes, (amateurs autodidactes, passionnés).
- Faire connaître le dispositif dans les réseaux locaux (tissu associatif autour de la jeunesse, organismes d'insertion et secteur professionnel).
- Établir un solide plan de communication qui s'étendrait sur les trois phases avec des partenariats médias privilégiés pour une visibilité nationale.
- Établir un programme commun à toutes les résidences.
- S'assurer d'une solidité financière car ce dispositif est coûteux.
- Étendre le projet sur la durée pour accompagner au mieux les porteurs de projets.

Aspects liés au caractère expérimental de la démarche

Le caractère expérimental de « **TALENTS LA KOUR** » a permis de le mener sur un territoire limité (la région Réunion) avec un nombre réduit de porteurs de projet (10 Lauréats). En cas de généralisation du dispositif, il nous semble que le secteur professionnel ne pourrait pas absorber 10 porteurs de projets par région et par an. Il faudrait orienter le projet vers la formation tout en tissant de réels liens avec le monde professionnel à travers des rencontres échanges : un écosystème permettant l'insertion professionnelle après la formation.

Aspects liés au contexte local

Le contexte local de l'expérimentation est spécifique de par le parcours de la chargée de projet Elsa Dahmani. Réalisatrice vivant entre Paris et La Réunion mais aussi intervenante lors d'ateliers d'éducation à l'image auprès des jeunes, Elsa Dahmani a apporté au projet son expérience et son réseau. Ce qui a permis au dispositif de bénéficier d'un solide réseau professionnel sur le territoire de l'expérimentation ainsi qu'à Paris, pôle décisionnaire du Cinéma, mais également d'être crédible sur le terrain, en quartiers prioritaires, auprès des jeunes.

Nous soulignons également les caractéristiques propres à la jeunesse réunionnaise et ultramarine, en proie au désœuvrement, au manque de perspective professionnelle, à une parentalité précoce, au complexe d'infériorité et barrières mentales. Le rapport à la langue, orale et écrite peut également être particulier de par l'usage du créole.

Aspects liés à la nature même du dispositif

Quelque soit le territoire d'expérimentation, un chargé de projet, ayant la double compétence d'appartenir au secteur professionnel et de pouvoir également travailler sur le terrain avec les jeunes est nécessaire au dispositif.

Une démarche de mobilisation et de sensibilisation des jeunes pour contrer les barrières mentales et démocratiser le Cinéma doit être menée en parallèle.

3.2.1. Public visé

En cas de difficultés à atteindre le public visé, une campagne de communication ciblée sur réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes est nécessaire, incarnée par des Parrains inspirants et des figures de proximité (même génération ou même origine sociale que le public cible).

Des projections en plein air de courts-métrages inspirants issus de la Diversité, dans les quartiers prioritaires doivent aussi être organisées.

Pour atteindre les jeunes en situation d'exclusion, des partenariats avec les missions locales et pôle emploi peuvent être prévus.

Il semble essentiel de sensibiliser au dispositif les organismes chargés d'aider les jeunes dans leur insertion professionnelle (missions locales, pôle emploi) ainsi que les enseignants ou travailleurs sociaux qui sont en contact régulier avec les jeunes et peuvent identifier des talents.

Il nous paraît également souhaitable de cibler particulièrement le public féminin afin d'atteindre l'objectif de parité au sein des bénéficiaires. Si les étudiantes sont sensibles au dispositif, les jeunes femmes en besoin d'insertion sociale et professionnelle sont particulièrement difficiles à atteindre.

3.2.2. Actions menées dans le cadre du dispositif

L'amélioration qui pourrait être apportée au dispositif si celui-ci est déployé à une autre échelle est le renforcement de l'écosystème nécessaire à l'émergence des jeunes talents. De vrais partenariats doivent être conclus entre les acteurs régionaux institutionnels et privés. Pour une meilleure circulation des œuvres sur les territoires nous préconisons de renforcer les liens avec les différents festivals nationaux et d'organiser une remise de prix spéciale pour les films produits ayant été accompagnés par le dispositif.

Pour une meilleure mise en œuvre du dispositif, des séances de médiations au sein des lycées option Cinéma Audiovisuel peuvent être organisées pour présenter le dispositif et le format court.

Il serait également pertinent d'assurer la présentation du dispositif avec la présence d'un stand avec lors des forums pour la formation ou l'orientation des jeunes et des événements du secteur audiovisuel comme les festivals.

Une réelle collaboration avec les organismes d'insertion professionnelle des jeunes avec la création d'outils permettrait de détecter et d'orienter les profils correspondant au public cible.

Les améliorations éventuelles à apporter au dispositif seraient les suivantes :

La création d'un programme commun pour la résidence avec une plateforme en ligne pour partager les outils pédagogiques.

La mise en ligne d'un site internet répertoriant les actions nationales et locales et permettant la mise en lien et la visibilité des talents.

La Création d'un programme de mise en réseau « transversalité entre secteur de la formation, pratique amateur et monde professionnel » pour agir concrètement à l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous estimons que les points de vigilance sont les suivants :

Il faudrait veiller à ne pas saturer le réseau professionnel avec de trop nombreux projets accompagnés en besoin de développement. Un équilibre est à trouver avec la mise en œuvre du programme de mise en réseau concernant tous les métiers du Cinéma et la résidence d'auteurs.

L'un des dangers du développement du dispositif serait de perdre le contact avec la cible de base : les jeunes éloignés du réseau et des aides institutionnelles. Ce qui demande vigilance et bienveillance lors de la sélection des projets. Un public en fragilité, empêché et isolé, exige une attention au cas par cas. L'émergence va difficilement de pair avec la modélisation d'une méthode sélective. Nous préconisons de constituer un jury à taille humaine et de limiter l'appel à projet à un petit territoire.

Il faudrait également veiller à instaurer un cadre incluant et repousser l'âge maximum des bénéficiaires à 40 ans. En effet un public en émergence peut être concerné par des changements de vie, des reconversions professionnelles.

3.2.3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Pour mettre en place le dispositif « **TALENTS LA KOUR** », les partenaires opérationnels incontournables sont les suivants :

- Une structure culturelle pouvant mettre à disposition des espaces de travail pour la résidence, les rencontres professionnelles et les soirées de projections.
- Le bailleur social du quartier concerné par le stage d'initiation aux métiers du Cinéma afin de pouvoir s'installer dans un local lors de la durée de l'action.
- Les acteurs médiatiques locaux et nationaux qui peuvent mettre à disposition des espaces publicitaires et participer au rayonnement de l'action
- Un partenaire spécifique à l'action de mise en réseau, comme un festival de court métrage
- Un organisme de formation aux métiers du Cinéma pour développer et activer les leviers de formation

Mise en place d'un comité de pilotage

Un comité de pilotage, au niveau national, peut prendre tout son sens pour sensibiliser et impliquer les différents décideurs et financeurs du secteur,

représentants des différents niveaux concernant la création cinématographique (formation, financement, production, diffusion etc).

Les acteurs qui devraient y être représentés sont les suivants :

- Fondatrice de Cinékour : son expertise et sa veille au bon développement du dispositif est essentiel
- Membre du ministère de la culture : responsable du droit commun concernant le Cinéma
- Membre du ministère de l'éducation : représente le droit commun concernant la formation
- Membre du ministère du travail : représente le droit commun concernant l'insertion professionnelle
- Membre du CNC : acteur public majeur du Cinéma qui intervient à tous les niveaux
- Représentant de l'Agence du court-métrage, mandatée pour recenser et accompagner la diffusion du court-métrage en France
- Responsables des préachats de courts-métrages des différentes chaînes de télévision (France Télévisions, Canal+, Arte etc) : Ils sont les garants du financement et de la visibilité des projets de courts métrages
- Représentants des différents syndicats des métiers du Cinéma (Production, Scénario, Réalisation) afin d'impliquer la filière professionnelle
- Représentants des festivals de Cinéma : Ils assurent la bonne circulation des œuvres et la mise en réseau des auteurs
- Représentants des organes de presses : Ils permettent le rayonnement du dispositif et peuvent veiller à appliquer une bonne stratégie de communication ainsi qu'à apporter de la visibilité
- Partenaires associatifs du domaine social et culturel : Ils sont le lien avec le terrain et connaissent les besoins des publics ciblés
- Présidents des associations mettant en œuvre le dispositif essaimé
- Membre de l'Observatoire de la Diversité du CSA ainsi que toutes autres d'associations veillant à une meilleure représentation de la France plurielle

Les modalités de gouvernance du dispositif

Nous pensons qu'il pourrait être pertinent de mettre en place un pilotage stratégique et un pilotage opérationnel :

- Le comité décisionnaire décide, initie et arbitre.
- Le groupe de projets pilote et suit les actions
- Le groupe opérationnel assure la mise en œuvre des actions

3.2.4. Impacts sur la structure

Cinékeur s'est structurée autour du dispositif « **TALENTS LA KOUR** ». Elsa Dahmani a fondé l'association afin de pouvoir mener cette expérimentation après avoir constaté les capacités et les besoins d'insertion professionnelle de la jeunesse réunionnaise ainsi qu'en métropole, le besoin de diversification et la méconnaissance autour des outre-mer.

Le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a permis à Cinékeur de pouvoir employer du personnel (une chargée de projet et une administratrice), passant d'une activité bénévole à salariée.

La mise en œuvre du dispositif a permis de préciser et d'affiner les missions de Cinékeur. Les actions de l'association se sont donc développées et structurées autour de trois grands axes :

- **L'Accompagnement et professionnalisation des jeunes cinéastes réunionnais**
 - >La Résidence et mise en réseau de « **TALENTS LA KOUR** »
- **L'Incitation à la création et repérage de talents**
 - >Le stage pratique d'initiation aux métiers du Cinéma « **KOURMÉTRAZ** »
- **La Diffusion et la sensibilisation à un autre Cinéma populaire de création**
 - >La programmation et diffusion de courts métrages inspirants

L'envergure, le sérieux et le rayonnement du dispositif ont permis à Cinékeur de se créer dès sa première année d'activité un solide réseau professionnel et de bénéficier d'un fort ancrage territorial de par l'adhésion d'importants partenaires institutionnels ou privés.

C'est également toute la filière Cinéma à La Réunion qui a su profiter du dynamisme apporté par l'expérimentation. Un écosystème s'est structuré autour du dispositif avec les différents partenaires. Son caractère fédérateur a permis de rassembler les différents acteurs du secteur. Un collectif des diffuseurs de courts métrages de La Réunion s'est par exemple créé à l'initiative de Cinékeur.

IV. CONCLUSION

C'est la jeunesse réunionnaise, porteuse d'avenir, qui est au centre du projet « **TALENTS LA KOUR** », initié par l'association CINÉKOUR à La Réunion. Cette expérimentation a été menée avec la certitude de l'importance et de l'impact positif pour la jeunesse des dispositifs d'éducation à l'image et au Cinéma. Mobiliser son esprit d'analyse, essentiel au décryptage des images et du monde, est l'un des enjeux majeurs de notre siècle. C'est pourquoi Cinékour souhaite que ses bénéficiaires puissent être actifs face aux images et qu'ils puissent s'épanouir à travers la création.

Le court métrage est le médium idéal, lieu de créativité unique et champ d'expérimentation essentiel au renouveau du secteur cinématographique. Parce que ce petit format offre une grande liberté de création et permet aux jeunes cinéastes, mais aussi aux acteurs et techniciens d'apprendre leur métier, de se familiariser avec le plateau de tournage ou les salles de montage... Bénéficiant d'une économie plus accessible dans un pays jouissant d'un système de soutien et de diffusion des courts-métrages unique au monde.

Secteur d'avenir, le court métrage est également un précieux outil pour servir l'éducation à l'image et au Cinéma, parce qu'il assure la formation du public, des citoyens et des créateurs de demain.

Pour les jeunes talents, écrire et réaliser un film ancré culturellement à La Réunion, c'est laisser s'exprimer son point de vue sur sa propre réalité, loin des stéréotypes qui peuvent être transmis à travers les différents vecteurs culturels et médiatiques, relayés par nos écrans.

Le Cinéma étant un art collectif il permet une cohésion sociale autour d'un même projet et nourrit la vie citoyenne grâce aux rencontres entre les bénéficiaires. Chacun travaille avec l'autre, au delà des aprioris discriminatoires ou des incompréhensions. Le film devient un horizon commun fédérateur, et cet élan créateur est un moyen de fédérer.

Cinékeur tend à travers ses projets à contribuer au dialogue interculturel en accompagnant des talents qui portent un regard et une perspective sur le monde de demain en utilisant comme outil un cinéma ouvert sur le Monde, porteur des valeurs chères aux Réunionnais, du développement durable, de la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, de l'égalité hommes-femmes et de la citoyenneté.

Chaînon manquant entre le milieu professionnel, la formation et la pratique amateur, « **TALENTS LA KOUR** » a soufflé un dynamisme nouveau sur toute la filière cinématographique à La Réunion.

Cinékeur souhaite continuer à porter et déployer ce dispositif, notamment en ouvrant la Résidence à de nouvelles professions du Cinéma. Solidifier la filière de production à La Réunion par exemple, en accompagnant de jeunes producteurs émergents, est cruciale pour le développement du Cinéma localement.

Nous pensons que « **TALENTS LA KOUR** » est également un dispositif important pour les populations ultramarines parce qu'il contribue à valoriser, promouvoir et décroiser la richesse culturelle des outre-mer.

Malgré sa diversité, nombre de citoyens ultramarins ayant participé aux consultations menés lors des Assises des Outre-mer en 2018, jugent que leur patrimoine culturel reste marginalisé au sein de l'espace culturel national.

C'est pourquoi le Livre Bleu, synthèse des travaux de ces Assises, préconise de « garantir l'accès à l'éducation artistique et culturelle et {de} renforcer la formation aux métiers de la culture³ ».

« Forts de leur inestimable richesse culturelle, les outre-mer peuvent contribuer au rayonnement international de la France. En retour, la perception qu'ont nos concitoyens de la place des outre-mer dans la Nation doit évoluer et s'enrichir d'une compréhension nouvelle, les médias du service public auront la tâche d'y contribuer⁴. »

Voilà tout l'enjeu de l'essaimage du dispositif « **Talents La Kour** » sur d'autres territoires ultramarins, pour qu'il puisse apporter une réponse au besoin d'insertion professionnelle des jeunes. Valoriser et accompagner leur démarche créative, c'est participer au rayonnement des cultures ultramarines.

Essaimer « **Talents La Kour** » aux outre-mer pourrait avoir sur le long terme pour effet de faire gagner en qualité la production audiovisuelle ultramarine, d'augmenter le volume de création avec une meilleure visibilité sur le plan national, de faire reculer les stéréotypes liés aux outre-mer et d'améliorer le sentiment d'unité nationale entre la France hexagonale et ultramarine.

³ Livre Bleu outre-mer, 2018, p.162

⁴ Livre Bleu outre-mer, 2018, p.7

ANNEXES

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	Nom de la structure porteuse de projet				
	CINEKOUR				
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	116	252	/	368	3
Adultes	4	67	/	71	
Nombre total de bénéficiaires	120	319	/	439	3

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	3
6-10 ans	24
10-16 ans	63
16-18 ans	83
18-25 ans	80
Autres : 26-34	56
Autres : 35-39	59
Situation	
Élèves en pré-élémentaire	3
Élèves en élémentaire	24
Collégiens	61
Lycéens en LEGT	48
Lycéens en lycée professionnel	36
Jeunes apprentis en CFA	1
Étudiants du supérieur	38
Demandeurs d'emploi	87
Actifs occupés	70
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	198
Garçons	170
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	2
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	2
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	21
Autres : (préciser)	46

Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)	Régionale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)	
Régionale (une seule région)	
Inter-régionale (2 et 3 régions)	
Nationale (plus de 3 régions) ?	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville

Remarques

Projet accompagné sur deux ans du 01/01/2017 au 31/12/2018. Ligne 8: ÂGE: Aux vues de l'enclavement de La Réunion face au secteur du Cinéma et du fort besoin d'accompagnement, nous avons choisi de comptabiliser dans "Jeune" le PUBLIC ÉMERGENT, en dessous de 40 ans. "Adulte" rassemble donc nos bénéficiaires de plus de 40 ans. Dans CARACTÉRISTIQUES: Nous avons ajouté 2 catégories "âges" au tableau: 26-34 ans et 35-39 ans sans différencier "Jeunes" des "Adultes".

Restitution finale du porteur de projet

Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en semaines	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Divers
1. Préparation du projet	<i>Septembre-Février</i>							
Action n°1	Recherche financements (subventions, partenariat, mécénat)	6	3	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Bureautique		
Action n°2	Développement stratégie de communication	4	2	1	Chargée de projet		Chargée de communication	
Action n°3	Stage d'initiation aux métiers du Cinéma à destination des jeunes habitants des quartiers prioritaires	4	6	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice,	Matériel de prise de son et d'image, logiciel de montage	Intervenants professionnels (image et son)	
Action n°4	Rédaction et lancement de l'appel à projets	6	2	1	Chargée de projet		Chargée de communication	
Action n°5	Sélection des 10 lauréats et mise en lien	4	2	2	Chargée de projet, coordinatrice			
2. Mise en œuvre du projet	<i>Mars-Juin</i>							
Action n°1	Lancement de la Residence : accueil des lauréats, information du cadre et des objectifs, états des lieux des besoins et retours personnalisés pour chaque porteur	16h	4	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Petites fournitures, catering, vidéo	Intervenante communication interne	
Action n°2	Projections de courts inspirants, incitant à la création. Rencontres avec des cinéastes et professionnels du Cinéma	40h	6	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice		Chargée de communication	Contenu de programmes courts, Fête du court.
Action n°3	Retour sur les bases du scénario lors d'un atelier suivi d'une semaine de Script doctoring accompagnant chaque porteur de projet par un réalisateur scénariste au Les « Masterclass Production », de	64h	4	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Billet avion intervenant	Intervenant scénario	
Action n°4	l'Intervention d'un producteur autour de la Formation délivrée à Paris par la Maison du	16h	4	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Billet avion intervenant	Intervenant producteur	
Action n°5	Préparation au Pitch : Une fois sa narration scénaristique mieux maîtrisée, le temps est venu de la synthèse	8h	4	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice		Intervenant producteur	
Action n°6	Coaching oral : Encadrés par un duo de coaches parisien et réunionnais, les Lauréats s'approprient leur voix, l'art de l'oral et dompte	40h	5	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Billet avion intervenant	Deux intervenants coaching	
Action n°7	Cinékarab : Un parterre de pros mais aussi amis, famille et curieux sont invités à venir soutenir les lauréats et voter pour leurs 5 projets préférés selon leurs propres critères.	4h	6	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Billet avion responsable des préachats court métrage	Chargée de communication	Sollicitation du Public et des partenaires
Action n°8	Semaine à Paris : Les 5 lauréats sont invités lors d'un programme de découverte du patrimoine cinématographique à Paris, afin d'approfondir leurs connaissances	1 semaine	3	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Billets d'avion, logement et transport à		
Action n°9	Rencontres Talents en Court au Comedy Club : Les 5 lauréats bénéficient du dispositif parisien afin de susciter l'attention des acteurs nationaux du secteur du court métrage (diffuseurs, institutions, Sacem, production ou co-production)	8h	4	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice		Chargée de communication	
3. Achèvement du projet	<i>A partir de Juin</i>							
Action n°1	Une restitution au Grand Public permet de présenter les fruits de l'accompagnement TALENTS LA KOUR, à travers une lecture par des comédiens d'extraits choisis des scénarios des lauréats	24h	7	3	Chargée de projet, administratrice, coordinatrice	Fais d'impression, catering	Artistes interprètes, chargée de communication	+ public
Action n°2	Veille et accompagnement par du conseil et de la transmission d'information	8 jours	1	1	Chargée de projet			
Action n°3	Lobbying : Transmission des informations de suivi au partenaires / Lobbying auprès des acteurs du réseau.	8 jours	1	1	Chargée de projet	Billets d'avion et logement pour les		

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		APDOM5_REUNION_55			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transferable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Page Facebook Cinékour (+Twitter)	Outil de communication et de sensibilisation	Grand public, public cible, partenaires, méd	Électronique	Oui
2	Groupe Talents La Kour	Outil de communication et de partage des ressources	Lauréats, intervenants, équipe de Cinékour	Électronique	Oui
3	Page Facebook Kourmétraz (+instagram)	Outil de communication et de sensibilisation	Grand public, public cible, partenaires	Électronique	Oui
4	Bilan par action	Outil de suivi	Partenaires	Papier ou Électronique	Oui
5	Lien vidéo making-off Talents La Kour	Outil de communication et de sensibilisation	Partenaires	Électronique	Oui
6	Chaîne YouTube de Cinékour et contenu audiovis	Outil de communication et de sensibilisation	Grand public, public cible, partenaires, méd	Électronique	Oui
7	Fiche Jury	Outil de pilotage pour sélection des 10 Lauréats	Jury de l'appel à projets	Papier	Oui
8	Formulaire d'inscription pour Kourmétraz	Outil de pilotage	Bénéficiaires	Électronique	Oui
10	Google drive des projets reçus pour TLK	Outil de pilotage	Jury, intervenants, équipe de Cinékour	Électronique	Oui
11	Formulaire de validation d'inscription des Lauréats	Outil de pilotage	Lauréats de « Talents La Kour »	Électronique	Oui
12	Plaquette de présentation de Cinékour	Outil de communication et de sensibilisation	Grand public, partenaires	Papier ou Électronique	Oui
13	Charte d'engagement pour les Lauréats TLK	Outil de communication des valeurs du dispositif et des attentes envers les Lau	Bénéficiaires	Papier	Oui
14	Questionnaire satisfaction	Outil de suivi	Bénéficiaires Kourmétraz	Électronique	Oui

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France - 75650 Paris cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

